

Bâtir notre futur à la lumière de nos apprentissages

« Que le Québec soit une société
solidaire, juste et inclusive
qui permette à chaque enfant,
chaque famille de se réaliser et
d’y participer pleinement. »

Table des matières

<u>Mot du président du conseil</u>	3
<u>Mot de la présidente- directrice générale</u>	4
<u>Ce qui nous guide</u>	5
<u>Faits saillants de 2023 et tendances des dernières années</u>	6
<u>Gouvernance</u>	6
<u>Placements</u>	8
<u>Dotations</u>	10
<u>Frais de gestion</u>	13
<u>Signature de l’Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique</u>	13

Contribuer au renforcement du tissu social pour faire face aux grands enjeux de notre époque

Ces dernières années, notre rôle, en tant que Fondation, s'est défini plus que jamais.

Depuis ses origines, la mission de la Fondation Lucie et André Chagnon a toujours été de prévenir la pauvreté. Au fil des années, cette mission s'est exprimée concrètement de diverses manières, parfois à travers des soutiens ciblés, d'autres fois par le lancement de grands chantiers dont elle avait choisi les priorités.

En tant qu'organisation philanthropique, nous avons fait des apprentissages déterminants sur notre rôle complémentaire à celui des gouvernements, des bailleurs de fonds, des organismes et des institutions. Nous avons également repensé nos champs d'action.

Nous avons réalisé que le rôle de la Fondation au sein de la société québécoise était de renforcer le tissu social, si spécifique au Québec, en soutenant de près l'ensemble de la société civile dans sa volonté de créer de meilleures conditions de vie.

Nous avons compris qu'il était important de participer à l'effort collectif en appuyant les acteurs de changement de cette société civile, comprenant les organismes, les regroupements et les initiatives qui œuvrent sans relâche à prévenir la pauvreté et les iniquités au Québec.

En reconnaissant que ces acteurs sont les mieux placés pour identifier les enjeux et y apporter des solutions durables, nous nous engageons à long terme auprès d'eux afin de renforcer leur volonté et leur capacité d'agir. Nous croyons que c'est à travers les concertations et le dialogue que nous arriverons, grâce aux relations de confiance instaurées, à renforcer la voix de la société civile pour qu'elle participe activement à la vie politique et sociale au Québec. C'est ainsi que nous pourrons nous assurer de pérenniser ce tissu social québécois, si important et que nous pourrons mettre en place un filet de sécurité pour que personne ne soit oublié.

Les changements prennent du temps. En tant qu'organisation philanthropique, nous avons cette capacité d'être patients, voire impatients réalistes. Nous croyons que c'est au sein de ces espaces que se situe le plus grand potentiel de transformation. Nous envisageons une société où, ensemble et de façon complémentaire, nous mettrons l'accent sur le pouvoir de l'intelligence collective pour prévenir et briser le cycle de la pauvreté et des iniquités et ainsi faire du Québec une société plus solidaire, juste et inclusive.

Je joins ma voix à celle d'Adrienne Kelly, notre présidente-directrice générale, pour souligner la contribution du très grand nombre de personnes et d'organismes ayant participé à cette évolution et partageant la même vision. Sans eux, notre société ne serait pas rendue où elle est, ni ne pourrait continuer à progresser pour prévenir la pauvreté et assurer le développement du plein potentiel de tous les enfants et jeunes vivant au Québec.



Claude Chagnon

Président du conseil
d'administration

Donner le meilleur de nous-mêmes et apporter la meilleure contribution possible

À l'approche de notre 25^e anniversaire, nous prenons le temps d'honorer notre passé et de nous tourner vers l'avenir.

Notre parcours a commencé avec nos fondateurs visionnaires, Lucie et André Chagnon, qui, dès le début, ont cru profondément à la prévention comme approche puissante pour mettre fin à la pauvreté pour les générations actuelles et futures. Leur passion avant-gardiste pour la prévention continue d'être notre Étoile polaire.

Depuis le début de ses activités, de nombreuses personnes ont contribué à la Fondation Lucie et André Chagnon. Nous sommes très reconnaissants de construire notre futur sur la base des conseils inestimables et des commentaires authentiques et généreux de nos nombreux partenaires et d'autres personnes sur le terrain. Nous pouvons aussi le faire grâce à la sagesse des membres de notre conseil d'administration d'aujourd'hui et d'hier, et aux efforts multiples de tous ceux et toutes celles qui travaillent ou ont travaillé avec cœur et âme pour la Fondation au fil des ans. Le tout est bien plus grand que la somme des parties, et la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est le résultat de notre effort collectif.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous pensons que nous nous dirigeons tou.te.s au niveau mondial, vers des eaux inconnues. Nous sommes confrontés à des menaces et à des dommages sans précédent pour la durabilité des nombreux systèmes interreliés qui soutiennent la vitalité de notre planète. Nous ne connaissons pas encore toutes les façons dont les technologies, qui progressent rapidement, auront un impact sur nos sociétés. Des tensions géopolitiques en constante évolution continuent de causer des souffrances inimaginables dans de nombreuses régions du monde, et nos systèmes démocratiques se fragmentent et sont soumis à d'énormes pressions. Dans ce contexte mondial, le Québec reste confronté à des inégalités historiques et systémiques, à des augmentations significatives du coût de la vie et à un manque criant d'options abordables, ainsi qu'à des pressions sur le tissu même de notre société.

Bien que nous soyons dans l'incertitude sur beaucoup de choses et sur la façon dont l'avenir se déroulera, nous sommes d'accord avec ceux et celles qui disent que nous vivons une période de turbulences et de changements importants. Dans ce contexte incertain, nous nous appuyons sur nos apprentissages au fil des ans pour donner le meilleur de nous-mêmes et apporter la meilleure contribution possible. Ce que nous avons appris grâce à la sagesse collective apportée par tou.te.s au fil des ans, c'est que, pour prévenir la pauvreté et toute autre forme d'iniquité pour que tous les enfants et les jeunes vivant au Québec aient l'opportunité de développer leur plein potentiel, nous devons nous attaquer aux causes profondes et transformer les systèmes qui créent la pauvreté et l'iniquité. Nous devons également continuer à renforcer les systèmes qui sont sources d'équité et de bien-être.

Pour nous attaquer à ces causes profondes et à ces systèmes, nous avons besoin des diverses formes de savoirs et des réflexions de chacun.e, en particulier de ceux et celles qui ont le plus d'expérience vécue. Nous avons besoin de la collaboration et d'une action collective et nous devons avoir une perspective de transformation durable, ce qui signifie souvent un engagement à long terme, profond et flexible.

Nous savons que l'avenir est incertain, mais nous ne pourrions croire davantage en la force collective de notre société québécoise plurielle pour faire face à ce qui nous attend. Nous voyons tant de choses qui nous donnent de l'espoir. Nous voyons une abondance d'actes de bienfaisance quotidiens, nous voyons nos partenaires se mobiliser jour après jour pour relever les défis avec ingéniosité et créativité. Nous voyons tant de bonté continuer à fleurir à travers le Québec. Pour contribuer, nous continuerons à gérer nos placements de manière responsable, à développer nos investissements d'impact et à faire tout notre possible pour soutenir la capacité d'agir collective de nos partenaires. Ensemble, nous sommes plus forts.



Adrienne Kelly

Présidente-directrice générale

- **Prévenir la pauvreté et toute autre forme d'iniquité pour que tous les enfants et les jeunes vivant au Québec aient l'opportunité de développer leur plein potentiel**
- **S'attaquer aux causes profondes : transformer les systèmes qui sont sources de pauvreté et d'iniquité et renforcer ceux qui sont sources d'équité et de bien-être**
- **Jouer un rôle complémentaire à celui d'autres acteurs**
- **Adopter une approche apprenante basée sur une solide relation de confiance avec nos partenaires**

Gouvernance

Nomination d'Edith Cloutier
au conseil d'administration
et au comité de gouvernance
(mars 2023)



Mme Cloutier est directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or depuis plus de 30 ans. Chevalière de l'Ordre national du Québec et membre de l'Ordre du Canada,

elle est reconnue pour ses nombreuses contributions politiques et sociales, notamment en ce qui a trait aux réalités urbaines des Autochtones, aux rapprochements entre les peuples et à la lutte contre le racisme, les inégalités et l'exclusion sociale.

« Je suis motivée par la mission de la Fondation, celle-ci étant alignée avec mes valeurs de solidarité, d'inclusion et de justice. Je considère qu'il est important de mettre en lumière notre engagement pour la réconciliation entre nos peuples. La réconciliation prend son sens lorsqu'elle est assortie de gestes concrets. La richesse des partenariats développés avec les instances autochtones du Québec témoigne d'un respect et d'une volonté manifestes de la part de la Fondation d'agir concrètement en faveur d'une véritable réconciliation. »



En savoir
plus



Nomination de Marjorie Skolnik au comité de placements (mai 2023)



Mme Skolnik est directrice principale chez Coriel Capital Inc., un bureau de gestion de patrimoine dédié notamment aux fondations et familles canadiennes. Elle détient une vaste expérience à la fois en finance et en philanthropie, ayant siégé sur plusieurs conseils d'administration, notamment à la Fondation communautaire juive de Montréal et en tant que membre du comité fondateur du Défi 28 jours de la Fondation Jean Lapointe.

« L'opportunité de contribuer à la Fondation Lucie et André Chagnon dans sa mission de prévention de la pauvreté au Québec, avec son accent particulier sur la jeunesse, est un véritable privilège. Je suis ravie de partager mes connaissances en matière d'investissement et des marchés financiers au sein du comité de placements, pour faire avancer cette noble cause. »



En savoir
plus



Placements

Puisque les effets des changements souhaités peuvent prendre des générations avant de se manifester, **la Fondation estime que son action devrait revêtir un caractère permanent.** Elle vise, pour ce faire, à générer des rendements qui lui permettront de pérenniser sa capacité de soutien.

Actif net

31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2023
2 072 057 000 \$	2 151 305 000 \$	2 340 341 000 \$	2 091 531 000 \$	2 130 599 000 \$

→ En 2023, notre patrimoine a augmenté de **39 M\$** par rapport à 2022.

→ Nos placements, excluant les investissements axés sur la mission, ont généré un taux de rendement financier annuel de **8,2%**.



États
financiers



Placements

Investissements axés sur la mission

Les investissements axés sur la mission (IAM) représentent un outil supplémentaire pour soutenir la réalisation de notre mission tout en générant un rendement financier. Ils nous donnent la capacité d'offrir du capital et des conditions de financement plus souples à nos partenaires afin qu'ils soutiennent des projets ayant des retombées sociales importantes. En 2016, nous nous sommes donnés comme cible d'engager 10 % de notre capital dans des IAM d'ici 2026.

- La cible de **10 % de notre capital** aux fins d'investissements axés sur la mission représente une somme de **209,1 M\$** en 2023.
- Entre 2019 et 2023, nos engagements IAM sont passés de **30 M\$** à **123 M\$**, soit de 14,5 % à 59 % de la cible fixée.
- En 2023, **17,4 M\$** ont été engagés au total. Le logement abordable en a représenté la majorité (79 %), suivi par l'insertion à l'emploi et les investissements multiaxes (21%).

Cinq secteurs privilégiés

Bien qu'ils puissent évoluer en fonction de nos apprentissages, nous privilégions les secteurs d'investissement suivants :



Systèmes alimentaires



Logement abordable



Transition socio-écologique

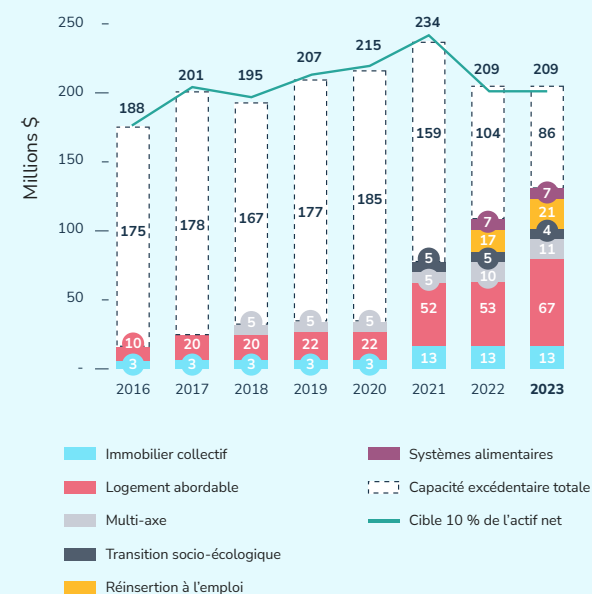


Immobilier collectif



Insertion à l'emploi

PROGRESSION ANNUELLE DES ENGAGEMENTS ET RÉPARTITION SELON LES SECTEURS



Dotations

De nombreux partenariats ont vu le jour ces dernières années répondant ainsi à plusieurs besoins exprimés par le terrain.

Un contingent des versements à 5 % depuis 2023

- En 2020, en réponse à la crise provoquée par la COVID-19, **la Fondation Chagnon a annoncé qu'elle donnerait jusqu'à 500 millions \$ d'ici 2025**, dépassant par le fait même nos obligations au regard du contingent des versements de l'époque. Cette décision impliquait une augmentation potentielle de nos dons de 150 M\$ au cours des cinq années suivantes, en fonction des besoins et de la capacité de prise en charge des milieux.
- Dans son budget de 2022, **le gouvernement fédéral a annoncé une hausse du contingent des versements de 3,5 % à 5 % à compter du 1^{er} janvier 2023**. Cette décision s'est traduite par une hausse significative de nos contributions philanthropiques passant de 71,5 M\$ (comprenant nos dernières contributions à Avenir d'enfants) en 2019 à **109,8 M\$** en 2023.

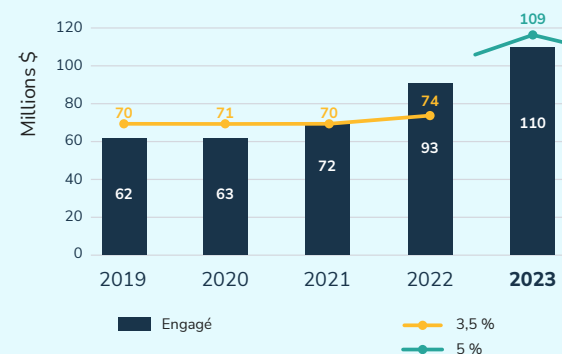
- Année de transition, 2022 a permis **d'élargir nos champs de contribution et de consolider des partenariats dans les domaines de la justice sociale** (ADS+, mouvements féministes, droits de la personne, etc.). L'analyse différenciée selon les sexes (ADS+) est une démarche d'analyse permettant d'adopter des initiatives publiques plus inclusives. Elle vise l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes (source : Gouvernement du Québec).
- En 2023, **nos contributions philanthropiques se sont élevées à 109,8 M\$** nous permettant ainsi de respecter le contingent des versements réglementaire fixé par l'Agence du revenu du Canada (ARC) à 5 %, soit 109,1 M\$.

Un engagement plus proactif dans certains domaines ces dernières années

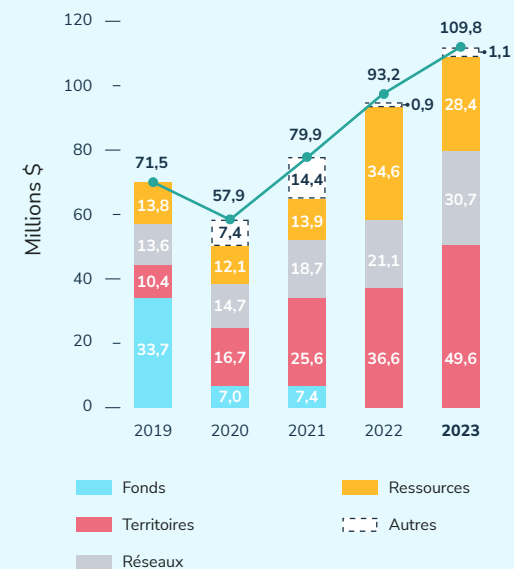
Pour contribuer à faire du Québec une société plus solidaire, juste et inclusive, et en réponse à des enjeux de plus en plus criants, **la Fondation soutient la transformation systémique de différents domaines en s'assurant de la participation des premier.e.s concerné.e.s**, notamment (en ordre alphabétique) :

- **Économie sociale**
- **Éducation** (pour un système équitable)

DÉCAISSEMENTS ET CONTINGENT DES VERSEMENTS



MONTANTS VERSÉS AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Fonds

Derniers montants versés à Avenir d'enfants et Québec en forme, deux fonds mis sur pied avec le gouvernement du Québec.

Autres

Inclut : le soutien jeunesse mis sur pied pour mieux rejoindre cette population particulièrement affectée par la pandémie; le programme de dons des employé.e.s et des membres du conseil d'administration lancé à l'occasion des Fêtes de 2023. Ce programme leur permet d'apporter un soutien ponctuel à un organisme dont la cause leur est chère, tout en étant en lien avec notre mission. Grâce à lui, nous avons versé 580 000 \$ en 2023.

Dotations

- **Inclusion et diversité**
(lutte contre les discriminations)
- **Mouvement féministe, lutte contre les violences**
- **Sécurisation et affirmation autochtone**
- **Transition socioécologique**

Une récente et nouvelle forme de soutien aux infrastructures immobilières collectives

L'intervention et l'action des organismes ne peuvent se déployer sans infrastructures immobilières collectives.

Depuis 2022, nous soutenons, par le biais de nos dotations, des projets d'acquisition, de construction ou de rénovation d'immeubles, selon certaines conditions, pour une somme globale ne dépassant pas annuellement 10 % de notre contingent des versements.

- En 2022, notre première contribution en infrastructure était un **projet d'agrandissement du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.**

- En 2023, nous avons financé plusieurs **centres communautaires à Montréal :**
 - Ahuntsic – Centre communautaire
 - Pointe-St-Charles – La Petite Maison sur Laprairie
 - Village – Espace LGBTQ+
 - Petite-Patrie – Centre social et communautaire
- Sur deux années, en 2022 et 2023, nous avons contribué **au financement de 5 initiatives pour un montant total de 21 M\$.**

Un nombre croissant d'initiatives soutenues

- En passant de 96 en 2019 à 186 en 2023, le nombre d'initiatives qui ont reçu du financement de notre part **a augmenté de 94 %** au cours de ces 5 dernières années.
- En 2023, sur les **109,8 M\$** versés au total, **45 % ont été investis dans des territoires, 28 % dans des réseaux et 26 % dans des ressources.**

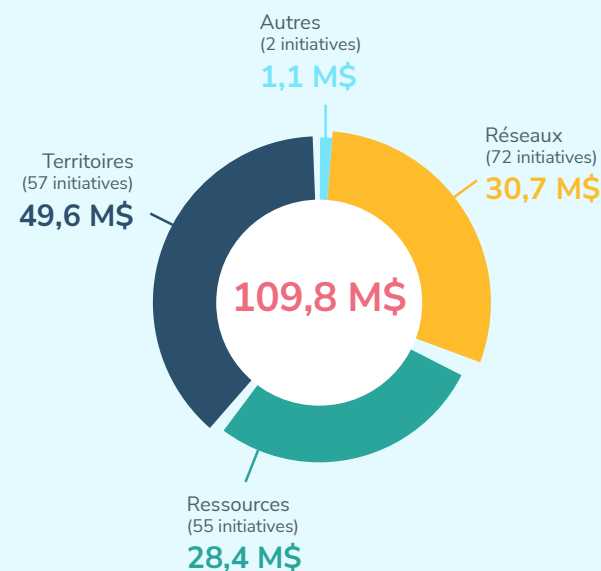


Voir l'ensemble des initiatives soutenues



RÉPARTITION DES MONTANTS VERSÉS EN 2023

En 2023, nous avons soutenu **186 initiatives** à hauteur de **109,8 M\$.**



Territoires

Des regroupements de partenaires s'y mobilisent pour agir collectivement sur différents enjeux (pauvreté, inégalités, développement social, développement des jeunes, environnement dans lequel ces derniers et leurs familles évoluent).

Réseaux

Regroupent des organismes, des acteurs, des citoyens, des intervenants ou des décideurs qui innover, partagent des pratiques ainsi que des connaissances, et participent au dialogue sur les politiques publiques.

Ressources

Offertes par des organismes ancrés dans la collectivité, sources d'information, d'accompagnement, de sensibilisation, de voix alternatives, destinées à la population, aux autres acteurs (réseaux, territoires) et aux décideurs politiques.

Dotations

Prédominance de donateurs non reconnus par l'ARC

Les organismes de proximité, les groupes communautaires et les groupes locaux jouent un rôle essentiel au sein de leur communauté. Plusieurs de ces organismes ne sont pas reconnus par l'ARC comme des donateurs reconnus (avec numéro de bienfaisance). Nous croyons qu'en développant des partenariats avec des donateurs non reconnus (sans numéro de bienfaisance : coopératives et entreprises sociales, mouvements sociaux et associations locales), nous augmentons la portée de notre soutien en rejoignant des groupes provenant de communautés marginalisées et isolées, et en assurant ainsi une meilleure équité parmi les organisations soutenues.

→ Nos versements aux donateurs non reconnus ont crû constamment durant les dernières années. **Notre portefeuille des contributions philanthropiques est maintenant constitué majoritairement de dotations aux donateurs non reconnus.** Entre 2019 et 2023, le montant versé aux donateurs non reconnus a augmenté progressivement, passant de **29,5 M\$** à **77,7 M\$**, bien que leur proportion par rapport aux donateurs reconnus soit restée relativement stable.

En 2023, nous avons versé :

→ **32,1 M\$** à **63 initiatives de donateurs reconnus**

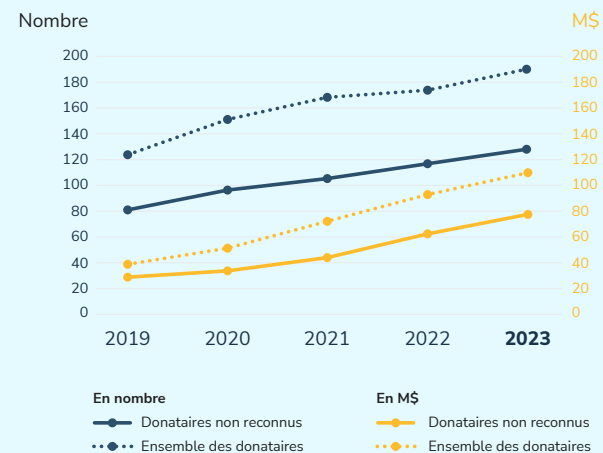
→ **77,7 M\$** à **127 initiatives de donateurs non reconnus**



En savoir plus



PROPORTION DES DONATEURS NON RECONNUS



L'écart entre le nombre d'initiatives (186) et le nombre de donateurs (190) s'explique par le fait qu'une même initiative peut, à la fois, avoir un ou plusieurs fiduciaires donateurs reconnus et un ou plusieurs fiduciaires donateurs non reconnus.

Frais de gestion

Nous entendons par frais de gestion tous les frais d'exploitation reliés à la mise en œuvre de notre mission. Ceci inclut l'ensemble des opérations liées aux frais d'administration, des placements (excluant la gestion externe de portefeuilles d'actifs), des finances, des communications et des ressources humaines.

- En 2023, nos frais de gestion **étaient de 8 M\$, représentant 6,8 % de nos dépenses.**
- Le ratio de nos frais de gestion d'une année donnée est **calculé en proportion de nos dépenses totales incluant nos dotations.**
- **Aucuns de nos frais de gestion ne sont considérés comme une dépense admissible** dans l'atteinte du contingent des versements.

Signature de l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique

Considérant que la justice climatique et la justice sociale sont indissociables, et que les personnes vivant des iniquités sont aussi les plus affectées par les crises qu'elles soient sociales ou écologiques, nous avons tenu à signer, en 2023, **l'Engagement de la philanthropie canadienne** sur le dérèglement climatique. Il s'agit d'un appel à toutes les fondations et à tous les bailleurs de fonds de ce pays pour qu'ils fassent état de leur engagement à agir contre le dérèglement climatique, quelles que soient leurs missions respectives.

La Fondation Chagnon est déjà signataire de plusieurs déclarations telles que la **Déclaration d'action de la communauté philanthropique pour la réconciliation avec les peuples autochtones** ou la **Déclaration d'engagement de la philanthropie pour combattre les inégalités.**



En savoir plus





Un immense merci !

L'équipe de la Fondation Lucie et André Chagnon tient à remercier ceux et celles qui contribuent au développement du plein potentiel de l'ensemble des jeunes du Québec :

- Ses partenaires et les organismes communautaires, sans qui elle ne pourrait accomplir notre mission
- La classe politique, les décideurs et décideuses de tous les paliers, qui font avancer les politiques publiques et notre société
- L'ensemble de la collectivité du Québec, et chaque personne qui fait valoir sa voix
- Les jeunes qui s'impliquent et se mobilisent

Grâce à vous, nous pouvons contribuer à ce que chaque enfant et chaque famille puisse se réaliser et participer pleinement à la société.